



Problème de voisinage

Par village70

Bonjour, en conflit depuis des années avec mon voisin qui cherche par tous les moyens de nous embêter .Il a déjà porter plainte pour soi-disant avoir volé au-dessus de chez lui avec un drone pour l'observer .Ce qui a été avéré faut par le médiateur et le rapport de police .

Il nous a fait couper notre haie mitoyenne arbres de 30 ans soi-disant que certains arbres ont été plantés sans son accord ...alors qu'ils étaient déjà présents à l'achat de nos terrains respectifs .

et maintenant je le soupçonne de vouloir déplacer son poulailler juste à côté de ma haie alors que cela fait des années qu'il se trouve a l'opposé de chez nous .

Les poules ne me dérangent aucunement mais le coq !!!! oui .

je sais que l'on ne peut rien faire contre le coq mais peut -il déplacer le poulailler alors qu'il n'y a aucun souci là où il se trouve depuis toujours ?

merci de votre aide .

Par Suisse1291

Bonjour,

Si le poulailler vous gêne, voyez avec votre mairie ou votre préfecture si un règlement d'hygiène autorise les poulaillers dans votre secteur et si une distance doit être respectée par rapport aux clôtures des voisins ou des maisons voisines.

Par village70

Bonsoir merci .